

de l'ordre auxquelles ils peuvent légitimement prétendre, n° 9673. — Le 29 juin 1955, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à secourir les cultivateurs de la commune de Fenioux (Deux-Sèvres) et des communes voisines pour les pertes qu'ils ont subies lors de l'orage de grêle survenu le 17 juin 1955, n° 11058.

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant ouverture de crédits sur l'exercice 1951 (ÉDUCATION NATIONALE, SUBVENTIONS A L'ENSEIGNEMENT LIBRE) ; Art. 2 : *Son amendement tendant à prévoir 26 milliards pour la construction de nouvelles écoles* [3 septembre 1951] (p. 6818) ; Article additionnel : *Son amendement tendant à rendre la loi caduque le 1^{er} janvier 1952* [4 septembre 1951] (p. 6839) ; — d'une proposition de loi instituant un compte spécial du Trésor (ALLOCATIONS AUX PARENTS D'ÉLÈVES) ; Art. 1^{er} : *Son amendement tendant à ne pas accorder de fonds aux établissements employant des congréganistes* [8 septembre 1951] (p. 7112) ; — du projet de loi relatif aux COMPTES SPÉCIAUX DU TRÉSOR ; Art. 32 : *Son amendement tendant à réserver l'allocation scolaire aux élèves de l'enseignement public* [15 décembre 1952] (p. 6442).

BÉCHIR-SOW (M. Mohamed), Député du Tchad (Collège indigène) (I. O. M.).

Son élection est validée [10 septembre 1951] (p. 7272). — Est nommé : Secrétaire de la Commission des territoires d'outre-mer [19 juillet 1951] (F. n° 7), [23 janvier 1953] (F. n° 218), [9 février 1954] (F. n° 343). — Est nommé membre : de la Commission des territoires d'outre-mer [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341) ; de la Commission des pensions [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482) ; de la Commission de la défense nationale [18 janvier 1955] (F. n° 482).

Dépôts :

Le 2 juillet 1953, un rapport au nom de la Commission des territoires d'outre-mer sur la

proposition de résolution (n° 6307) de M. Malbrant et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à dégager sur le Fonds d'encouragement à la production textile, avant le 1^{er} juillet 1953, les ressources nécessaires au versement de la contribution de 400 millions destinée à assurer le paiement de la prime d'ensemencement aux planteurs de coton de l'A.E.F. ; à prendre les mesures nécessaires au soutien du prix au producteur pour la campagne 1953-1954 ; à assurer aux planteurs de coton de l'Union française la sécurité de débouchés et de prix qui conditionnent le développement d'une production vitale pour l'économie métropolitaine, n° 6400. — Le 25 février 1954, un rapport au nom de la Commission des territoires d'outre-mer sur la proposition de résolution (n° 595) de M. Malbrant et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à créer un fonds spécial de développement de la production aurifère pour développer et moderniser l'équipement des exploitations minières de l'Union française, réduire le prix de revient de l'or et assurer la rentabilité de sa production, n° 7889.

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi relatif aux assemblées locales des territoires d'outre-mer ; Art. 2 : *Représentation du territoire du Tchad* [22 novembre 1951] (p. 8345) ; *Son sous-amendement tendant à augmenter le nombre des représentants du Tchad* [23 novembre 1951] (p. 8409) ; — d'une proposition de loi relative à l'organisation municipale dans les territoires d'outre-mer : *Ses explications de vote (principe du collège unique, communes de plein exercice)* [13 août 1954] (p. 4177, 4178).

BECQUET (M. Raoul), Député de la Seine-Inférieure (2^e secteur) (R. I.).

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5902). — Est nommé membre : de la Commission de l'agriculture [17 juillet 1951] (F. n° 5), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [18 janvier 1955] (F. n° 482) ; de la Commission de la marine marchande et des pêches [28 août 1951] (F. n° 27), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482) ; de la Commis-

sion des boissons [19 janvier 1954] (F. n° 341). — Est désigné pour représenter l'Assemblée Nationale au sein du Comité de contrôle du Fonds d'encouragement de la production textile [28 août 1951] (F. n° 27).

Interventions :

Dépose une demande d'interpellation sur l'équilibre du Fonds d'encouragement aux textiles nationaux [17 juillet 1953] (p. 3577). — Prend part à la discussion du projet de loi relatif aux dépenses des Ministères (exercice 1954); AFFAIRES ÉCONOMIQUES, amendé par le Conseil de la République : *Discussion générale (maintien de la taxe à 1 0/0 et de l'aide aux producteurs de lin)* [30 décembre 1953] (p. 7042).

BEGOUIN (M. Lucien), *Député de la Seine-et-Marne (R. R. S.)*.

Secrétaire d'Etat aux Travaux publics

(Cabinet Edgar FAURE)

du 20 janvier 1952 au 7 mars 1952

Son élection est validée [6 juillet 1951] (p. 5902) = Est nommé Président de la Commission des pensions [19 juillet 1951] (F. n° 7), [17 novembre 1955] (F. n° 586). — Est nommé membre : de la Commission des pensions [17 juillet 1951] (F. n° 5), [25 mars 1952] (F. n° 123), [20 janvier 1953] (F. n° 216), [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482); de la Commission de l'éducation nationale [25 mars 1952] (F. n° 123), [20 janvier 1953] (F. n° 216); suppléant de la Commission des finances [7 juillet 1953] (F. n° 275); de la Commission des affaires économiques [19 janvier 1954] (F. n° 341), [18 janvier 1955] (F. n° 482).

Dépôts :

Le 5 septembre 1951, une proposition de loi tendant : 1° à comprendre dans le montant de la pension principale servie aux tributaires de la loi du 31 mars 1919 les allocations aux grands invalides et aux grands mutilés prévues par les articles 31 et 36 du Code des pensions et à calculer la pension d'un invalide à moins de 85 0/0 proportionnellement au montant de la pension allouée à un invalide à 100 0/0, allo-

cations comprises ; 2° à fixer la pension de la veuve de guerre à la moitié de la pension allouée à un invalide à 100 0/0, allocations comprises, ainsi que le prévoit l'article 78 de la loi du 31 décembre 1928, n° 1011. — Le 5 décembre 1951, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux fonctionnaires du Ministère des Anciens combattants, qui ont été mutés d'office d'une direction départementale à une direction régionale des anciens combattants, le remboursement des frais de transport journaliers occasionnés par cette mutation, n° 1012. — Le 17 novembre 1953, une proposition de loi tendant à modifier et compléter l'article 14, deuxième alinéa, du décret n° 53-960 du 20 septembre 1953 relatif aux rapports entre bailleurs et locataires en ce qui concerne le renouvellement des baux à loyer d'immeubles ou de locaux à usage commercial, industriel ou artisanal, n° 7191. — Le 18 février 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à accorder aux économiquement faibles certains avantages pour le gaz et l'électricité, n° 7819. — Le 4 mai 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à sauvegarder les intérêts légitimes du personnel et des planteurs de betteraves frappés par la fermeture de sucreries ou de distilleries sucreries, n° 8388. — Le 6 juillet 1954, une proposition de loi tendant à définir et à simplifier les règles de contrôle en matière fiscale et à abroger, à dater du 1^{er} janvier 1955, les textes actuellement en vigueur, n° 8816. — Le 3 août 1954, une proposition de loi tendant à exonérer des droits de mutation les ventes de terrains agricoles lorsque ceux-ci sont cédés à un exploitant limitrophe, n° 9044. — Le 6 août 1954, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à prendre les mesures nécessaires pour remettre à la disposition du Génie rural les sommes sulfisantes afin que soit strictement appliqué l'article 6 de la loi du 23 mai 1951 relatif au dégrèvement de la taxe intérieure de consommation des carburants agricoles, n° 9099. — Le 7 octobre 1954, une proposition de loi tendant à encourager et à faciliter la location de certains locaux d'habitation, n° 9273. — Le 20 décembre 1954, une proposition de loi tendant à étendre aux pesticides le régime des engrais au regard des taxes sur le chiffre d'affaires, n° 9776. — Le 24 janvier 1955, une proposition de résolution tendant à inviter le Gouvernement à venir